

Concertation préalable
du 29 mars au 7 mai 2021

VENEZ CONTRIBUER AU PROJET de la future Cité judiciaire de Nancy !



PARTICIPEZ AUX 3 RENDEZ-VOUS



RÉUNION PUBLIQUE

Mercredi 31 mars
19h-21h00

En ligne



2 ATELIERS PARTICIPATIFS

Lundi 19 et mardi 20 avril
19h-21h30

Inscription préalable nécessaire

Ces modalités de concertation peuvent évoluer en fonction du contexte sanitaire.
Visioconférence et inscription sur www.nancy-cite-judiciaire-concertation-APIJ.fr

**INFORMEZ-VOUS
ET DONNEZ VOTRE AVIS :**

www.nancy-cite-judiciaire-concertation-APIJ.fr